



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8299^e séance

Judi 28 juin 2018, à 10 h 35

New York

Provisoire

Président : M. Polyanskiy (Fédération de Russie)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Zhang Dianbin
Côte d'Ivoire	M. Djédjé
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Éthiopie	M. Alemu
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Kazakhstan	M. Tumysh
Koweït	M. Alotaibi
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Tenya
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période allant du 17 février au 3 juin 2018) (S/2018/609)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période allant du 17 février au 3 juin 2018) (S/2018/609)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, M^{me} Bintou Keita, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/609, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (période allant du 17 février au 3 juin 2018).

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud et du processus de paix en cours depuis la publication du rapport du Secrétaire général le 14 juin (S/2018/609).

Je voudrais tout d'abord condamner avec la plus grande fermeté le meurtre d'un soldat de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) cette semaine. Je tiens à dire clairement qu'il s'agit d'un crime de guerre. Dans les prochains jours, nous allons consulter tous les acteurs possibles afin d'identifier ceux qui commettent des actes odieux et nous comptons sur les autorités sud-soudanaises pour les traduire en justice.

La situation en matière de sécurité sur le terrain demeure extrêmement préoccupante, toutes les parties au conflit violant en permanence l'accord de cessation des hostilités qu'elles se sont pourtant engagées à honorer. Dans le contexte de ces combats, la MINUSS a recueilli des preuves attestant de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et du droit

international humanitaire, en particulier dans le centre et le sud de l'État de l'Unité. La surveillance de la situation sur le terrain et le signalement des atteintes à la sécurité fait partie du mandat de la MINUSS, et la Mission utilise divers outils pour en rendre compte. Il convient toutefois de faire la distinction entre les incidents signalés par la MINUSS et les rapports du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et de suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, qui est chargé de vérifier les violations du cessez-le-feu et de les signaler.

Depuis la publication du rapport du Secrétaire général le 14 juin, la MINUSS a recensé plusieurs atteintes à la sécurité. Les 5 et 6 juin, dans l'État de l'Unité, les forces du Gouvernement provisoire d'union nationale et du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition) se seraient affrontées à Guar, dans le comté de Koch, puis dans les villages de Buok, Bieh, Leah, Lual, Botha et Padeah, dans les comtés de Leer, Mayendit et Koch. Des attaques militaires ont à nouveau été signalées le 12 juin, les forces du Gouvernement provisoire d'union nationale ayant, d'après les informations, mené une attaque à Dablual, dans le comté de Mayendit. Ces attaques auraient été suivies d'autres, toujours du fait des forces du Gouvernement provisoire d'union nationale, à Buaw, dans le comté de Koch, le 13 juin, et contre les positions des M/APLS dans l'opposition à Mirmir, Ruol et Rubnor, dans le comté de Koch, le 14.

Plusieurs civils auraient été tués ou blessés au cours des attaques conduites entre le 12 et le 14 juin, et des maisons auraient été incendiées et du bétail et de la nourriture pillés. Également le 14 juin, deux hommes qui se trouvaient à bord d'une camionnette auraient été tués par une roquette tirée sur leur véhicule près de Malal, dans le nord du comté de Koch. Le tir proviendrait des forces de l'APLS dans l'opposition présentes dans la région. Le 18 juin, les forces du Gouvernement provisoire d'union nationale, accompagnées d'un char, auraient attaqué les éléments du M/APLS dans l'opposition dans la zone de Pilling, Thonyor et Kuidak dans le comté de Leer. Le jour suivant, les forces du Gouvernement provisoire d'unité nationale auraient attaqué Thonyor et Pilling. Les combats se sont poursuivis à proximité de Thonyor le 19 juin, et auraient fait des morts et des blessés parmi les civils.

Le 17 juin, dans l'Équatoria occidentale, le M/APLS dans l'opposition aurait attaqué les cantonnements de l'APLS à Makpandu. On a aussi fait

état d'affrontements du 14 au 16 juin entre les forces du Gouvernement provisoire d'union nationale et le M/APLS dans l'opposition à Wadhalelo, dans le comté du fleuve Jour, ainsi qu'à Ngobaggari, dans le comté de Wau. Le 18 juin, dans le Bahr el-Ghazal occidental, la MINUSS a continué de recevoir des informations faisant état, depuis le 14 juin, d'attaques menées par l'APLS contre l'APLS pro-Machar au niveau des positions de l'opposition à Baggari, dans le comté de Wau, et de Wadhalelo, dans le comté de Jour. Le SPLA occuperait désormais les deux sites, qui étaient auparavant contrôlés par l'opposition.

Le même jour, une patrouille de la MINUSS à Masna, dans le comté de Wau, a confirmé que les combats se poursuivaient à Wadhalelo, dans le comté de Jour, des tirs d'artillerie et d'armes légères et de petit calibre ayant été entendus. Le 20 juin, la MINUSS a reçu des informations selon lesquelles, en raison de la poursuite des affrontements entre l'APLS dans l'opposition pro-Machar et les forces de la SPLA à Saura et Li Rangu, respectivement à 10 et 17 kilomètres au nord de Yambio, dans l'Équatoria occidentale, de nombreuses personnes des secteurs de Ndavuro, Makpara et Yabongoont fui vers la ville de Yambio. En outre, des civils d'Ikpiro et de Napere auraient cherché refuge au sud de Yambio, à Masia et Kuze. Le 23 juin, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, la MINUSS a une fois de plus reçu des informations faisant état d'affrontements entre l'APLS et l'APLS dans l'opposition pro-Machar à la périphérie de Wau. L'APLS aurait déployé des troupes et du matériel militaire à Baggari et Mboro, notamment des chars. Les combats se seraient déroulés à Baggari, Wadhalelo, Mboro et Biringi, près de Wau.

Durant la préparation du rapport du Secrétaire général en application de la résolution 2418 (2018), la MINUSS a demandé au Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, de lui communiquer ses rapports, une fois vérifiés. La MINUSS a reçu les rapports du Mécanisme de surveillance le 26 juin, lesquels ont confirmé que depuis le 1^{er} juin, il y a eu 11 incidents avérés d'affrontements entre les parties et 12 autres incidents potentiels qui font l'objet d'une enquête. Le rapport du Mécanisme de surveillance sera communiqué au Conseil en tant qu'annexe au prochain rapport du Secrétaire général, et le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, présentera un exposé au Conseil à ce sujet le 5 juillet.

La poursuite des combats au Soudan du Sud a eu une incidence directe sur la situation humanitaire en général et sur la sécurité alimentaire en particulier, comme les déplacements hors des terres agricoles et la destruction des stocks alimentaires; ainsi qu'une incidence indirecte, comme les perturbations causées aux systèmes alimentaires et aux marchés et une diminution de l'approvisionnement en eau. Les Sud-Soudanais souffrent énormément, d'autant plus que le pays se rapproche rapidement de la saison de disette la plus aiguë de l'année. La faim et la malnutrition ont atteint des niveaux record, et 1,75 million de personnes sont au bord de la catastrophe. D'ici la fin du mois de juillet, selon la dernière analyse de la situation en matière de sécurité alimentaire, plus de 7 millions de personnes pourraient être exposées gravement à l'insécurité alimentaire en l'absence d'une assistance et d'un accès soutenus. Selon certaines estimations, plus d'un million d'enfants âgés de moins de cinq ans vont souffrir de malnutrition en 2018. Il est injuste que ce soient les membres les plus vulnérables de la société qui paient le prix lourd alors qu'ils ne portent aucune part de responsabilité. Par ailleurs, 30 travailleurs humanitaires ont été tués en 2017 du fait du conflit, et 7 ont l'ont été depuis le début de l'année 2018.

Ces deux dernières semaines ont vu une activité importante dans le cadre du processus de paix mené par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Le 21 juin, le Conseil des ministres de l'IGAD s'est réuni pour discuter de la voie à suivre, ce qui a donné lieu au premier face-à-face entre le Président Kiir et M. Machar à Addis-Abeba. Le même jour, un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD s'est tenu, durant lequel il a été décidé que les deux dirigeants se rencontreraient à nouveau à Khartoum sous les auspices du Président soudanais Omar Al-Bashir, rencontre qui serait suivie deux semaines plus tard par une autre rencontre organisée par le Président Kenyatta à Nairobi. La réunion de Khartoum a eu lieu le 25 juin en présence du Président ougandais, M. Museveni. À Khartoum, le Président Kiir et M. Machar se sont engagés à œuvrer pour la paix et ont commencé à discuter de certaines questions litigieuses liées au partage du pouvoir et aux arrangements en matière de sécurité.

Le 27 juin, le Président Salva Kiir Mayardit, M. Riek Machar Teny et des représentants de l'Alliance de l'opposition du Sud-Soudan, du MPLS « anciens détenus » et d'autres partis politiques ont signé la déclaration d'accord de Khartoum entre parties au

conflit du Soudan du Sud. Bien que la déclaration traite largement de toutes les questions litigieuses, d'autres discussions sont nécessaires pour régler les détails et pour faire que, cette fois-ci, les parties mettent en œuvre l'accord par le biais d'un mécanisme de mise en œuvre efficace. Hier, le Secrétaire général s'est félicité de la signature de la déclaration et a exhorté toutes les parties à faire montre du leadership politique nécessaire à ce stade crucial du processus de paix, ainsi qu'à s'engager à parvenir à un accord sur les questions en suspens de la gouvernance et des arrangements de sécurité, afin de pouvoir aller de l'avant vers un accord juste, inclusif et applicable.

L'engagement des dirigeants régionaux et les entretiens face-à-face entre le Président Kiir et M. Machar constituent des faits nouveaux positifs qui doivent être appuyés et mis à profit. Mais la paix ne s'instaurera pas au Soudan du Sud et n'y sera pas pérennisée seulement parce que les deux dirigeants se seront entendus entre eux. Si le résultat des initiatives régionales et internationales tendant à parvenir à un règlement politique reste incertain, je dois réaffirmer que la paix ne sera durable que si l'accord revitalisé est équitable et juste, s'il traite des causes profondes du conflit, et s'il engage toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes. À cet égard, je tiens à saluer les efforts déployés par le Bureau de l'Envoyé spécial de l'IGAD pour le Soudan du Sud dans le but d'accroître la participation des femmes au processus de revitalisation.

Enfin, je voudrais souligner que le processus doit également bénéficier de l'appui et de l'engagement constants du Conseil de sécurité afin que toutes les parties prenantes sachent qu'un Soudan du Sud pacifique sera appuyé par la communauté internationale, et que ceux qui continuent d'alimenter le conflit en subiront les conséquences.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita de son exposé. Je lui sais gré de la détermination avec laquelle elle s'acquitte de ses lourdes responsabilités depuis qu'elle a pris ses fonctions.

Ces deux dernières semaines ont été marquées par d'intenses interventions concernant le Soudan

du Sud dans le cadre du forum de haut niveau pour la revitalisation, et une dynamique positive réelle existe à cet égard. Le Conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Envoyé spécial de l'IGAD sont activement engagés dans une diplomatie de la navette en vue de prendre contact avec les parties sur certaines des questions les plus importantes et sur les questions en suspens concernant la sécurité et la gouvernance. L'IGAD a essayé de faciliter ces discussions en présentant des propositions de rapprochement.

Dans ce contexte, il a été décidé que les principaux acteurs concernés allaient se rencontrer personnellement en vue de rapprocher leurs vues divergentes s'agissant de ces questions. Cette occasion s'est présentée lors de la rencontre à Addis-Abeba entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar, après deux ans, sous les auspices du Premier Ministre éthiopien en sa qualité de Président de l'IGAD. Même si cette réunion n'a donné lieu à aucune avancée, leur face-à-face pour discuter des problèmes est un pas dans la bonne direction. Nous estimons que la Sous-Secrétaire générale a raison de se féliciter de ces faits nouveaux importants.

Nous sommes tous informés des résultats du trente-deuxième Sommet extraordinaire de l'IGAD, tenu la semaine dernière, qui a essentiellement défini les mesures à prendre dans les jours à venir pour faire avancer le processus de paix. Dans ce contexte, nous nous félicitons vivement des résultats du deuxième face-à-face entre le Président Kiir et M. Machar à Khartoum, sous les auspices du Président Omer Al-Bashir et en présence du Président de l'Ouganda, M. Yoweri Kaguta Museveni, sur la base de la décision adoptée par l'IGAD lors de son Sommet.

Nous félicitons les deux dirigeants d'avoir signé la déclaration de principes et nous espérons que cela facilitera le règlement de certaines des questions en suspens et ouvrira la voie à la mise au point des propositions de rapprochement de l'IGAD. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration publiée hier par le Secrétaire général (SG/SM/19114). Nous espérons que le Conseil de sécurité enverra le message qu'il faut aux parties, en les encourageant à maintenir le cap et à parvenir à un accord pour mettre fin aux souffrances du peuple sud-soudanais. Ce message a également été renforcé aujourd'hui par le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat.

Les jours à venir seront très importants. Les deux dirigeants doivent s'entretenir à nouveau à Nairobi, dans

le cadre d'une réunion qui sera facilitée par le Président Uhuru Kenyatta. Nous espérons que la réunion de Nairobi fera fond sur l'élan imprimé à Addis-Abeba et à Khartoum pour faciliter l'aboutissement du processus de paix.

Pour profiter de l'occasion offerte par le Sommet de l'Union africaine à Nouakchott, des réunions importantes seront organisées par l'IGAD et l'Union africaine en marge de ce sommet. Nous espérons que ces réunions donneront une dernière impulsion au processus de paix. C'est dans ce contexte que nous nous réunissons aujourd'hui. Le Conseil doit user de toute son influence pour appuyer ces efforts.

Nous savons que le processus de paix au Soudan du Sud suscite beaucoup de frustrations en raison de tous ces rebondissements. Nous savons tous qu'il y a des questions en suspens et que nous sommes loin de parvenir à un règlement final. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre espoir en la paix. Nous ne pouvons qu'encourager les quelques progrès qui ont été réalisés et profiter de l'élan imprimé récemment pour encourager les parties à faire les compromis nécessaires et à mener à bon terme le processus de paix. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans sa déclaration d'hier, il est essentiel que l'IGAD, l'Union africaine et l'ONU œuvrent de concert à ce stade critique du processus de paix.

Néanmoins, nous sommes toujours préoccupés par la situation générale en matière de sécurité. La Sous-Secrétaire générale a donné d'amples détails à ce sujet. C'est pour cette raison que nous saluons l'annonce d'un cessez-le-feu permanent par les parties à Khartoum, qui devrait entrer en vigueur dans les 72 heures. Bien évidemment, l'important en ce moment, c'est que les parties honorent cet engagement et mettent en œuvre le cessez-le-feu. L'IGAD a fermement condamné les violations répétées de l'accord de cessation des hostilités et a demandé au Soudan et au Kenya de poursuivre les enquêtes sur les allégations de violations et de présenter les mesures punitives ciblées qui s'imposent au prochain sommet de l'IGAD.

Nous constatons également que la situation humanitaire demeure catastrophique. Il est essentiel que toutes les parties garantissent un accès humanitaire sûr et sans entrave pour permettre aux acteurs humanitaires sur le terrain de fournir une aide d'urgence à ceux qui ont besoin.

Le rôle de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUSS) demeure très important. Nous remercions les membres du personnel civil et militaire de la Mission de leur dévouement et de leur engagement à s'acquitter de leur mandat. Par ailleurs, nous saluons les efforts déployés pour créer des conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Nous appuyons la déclaration qui a été publiée hier par le Conseil (SC/13399) et nous nous joignons à la Sous-Secrétaire générale pour condamner fermement l'attaque contre le convoi de la MINUSS, qui a coûté la vie à un Casque bleu bangladais. Cela est inacceptable et nous espérons que le Gouvernement mènera les enquêtes nécessaires pour que les auteurs de ce crime répondent de leurs actes.

Enfin, en ce qui concerne la Force de protection régionale, le bataillon d'infanterie éthiopien a été déployé dans son intégralité et l'ensemble de troupes et de matériel sera sur place avant la fin du mois.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, M^{me} Bintou Keita, de son ardeur au travail dans le cadre de son mandat. Nous la remercions surtout de sa présentation, aujourd'hui, de l'excellent rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2018/609).

Le Gouvernement équato-guinéen tient une fois de plus à saluer le zèle et les efforts remarquables de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour rapprocher les parties belligérantes d'un dialogue constructif et direct en vue d'instaurer la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Il y a environ un mois (voir S/PV.8273), nous avons été témoins, dans cette même salle, des divisions suscitées par la situation au Soudan du Sud. Les divergences avaient trait à la façon de procéder, mais nous avons tous le même objectif : faire en sorte que toutes les parties respectent le cessez-le-feu et retournent à la table des négociations. Aujourd'hui, nous pouvons dire, avec beaucoup d'optimisme et une certaine satisfaction, que cet objectif a été atteint. Par conséquent, nous devons tous nous en féliciter ici aujourd'hui, car cela est dû en partie à l'attention que le Conseil de sécurité a accordée à cette situation et à la pression qu'il a exercée à cet égard.

La Guinée équatoriale a suivi de près la diplomatie de haut niveau qui, le mois dernier, a permis d'organiser un face-à-face entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar, qui a abouti à la signature, hier, d'une déclaration commune d'accord établissant un cessez-le-feu permanent et énonçant des engagements dans certains des domaines qui font l'objet de vives controverses. La Guinée équatoriale ne peut que se féliciter de ces gestes, qui sont de toute évidence des pas dans la bonne direction. Toutefois, notre optimisme demeure prudent, car ce n'est pas la première fois que les parties concluent des accords et ne les respectent pas. Dans ce contexte, nous faisons appel au sens des responsabilités des dirigeants concernés et nous tenons à leur rappeler qu'il s'agit d'un moment historique pour leur peuple et la communauté internationale. Nous sommes convaincus qu'ils sauront se montrer à la hauteur de la situation.

La Guinée équatoriale est également choquée et préoccupée par le contenu des derniers rapports et déclarations sur la situation au Soudan du Sud. Nous condamnons fermement les attaques menées contre les forces de la MINUSS dans la ville de Leer le 4 juin, ainsi que l'attaque lâche perpétrée récemment dans l'État de l'Équatoria central au cours de laquelle un vaillant soldat bangladais a trouvé la mort, ainsi que toutes les autres attaques mentionnées par M^{me} Keita. Nous réitérons qu'aucun de ces crimes ne doit rester impuni.

En outre, le Département des opérations de maintien de la paix a présenté une fiche d'information sur les violations de l'accord sur le statut des forces avec la MINUSS, en vertu duquel, entre autres obligations, les parties se sont engagées à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité et la liberté de mouvement de la MINUSS, de ses membres, du personnel qui lui est associé, de ses biens et de ses actifs.

Dans ce contexte, nous voudrions rappeler respectueusement à toutes les parties concernées qu'en plus des efforts en faveur de la paix, elles ont aussi l'obligation de répondre aux besoins humanitaires de la population. Le respect de cette obligation passe par la facilitation des opérations humanitaires et l'élimination des menaces et des risques auxquels sont confrontés les organisations humanitaires et leur personnel courageux.

Le Gouvernement équato-guinéen engage le Gouvernement sud-soudanais à poursuivre sa coopération avec la MINUSS, l'IGAD et l'Union africaine, pour qu'ils puissent réaliser, de concert, leur objectif commun, qui n'est autre que d'apporter

la paix et la stabilité au peuple sud-soudanais, qui le mérite amplement. Nous nous félicitons également de la déclaration conjointe du Secrétaire général et du Président de l'Union africaine concernant la signature de l'accord que je viens d'évoquer. Nous ne doutons pas que la question sera traitée en marge du Sommet de l'Union africaine, qui se tient actuellement à Nouakchott.

Je voudrais insister sur une chose que nous avons souvent dite dans nos déclarations sur ce point de l'ordre du jour. En dépit de l'évolution récente de la situation, il convient de rappeler qu'aujourd'hui, plus que jamais, il est important que les parties au conflit s'abstiennent de tout acte susceptible d'aggraver la situation et prennent des mesures claires en vue de la mise en œuvre de l'accord signé en décembre 2017. Cela suppose la cessation des hostilités, la protection des civils, l'accès de l'aide humanitaire et un retour immédiat à la table des négociations afin de traiter en détail les questions non résolues.

Pour terminer, je tiens à dire une fois encore combien mon gouvernement est heureux des nouvelles positives et encourageantes qui nous parviennent de ce jeune pays frère auquel nous souhaitons et prédisons un grand avenir. Il devra toutefois y œuvrer diligemment en tirant les enseignements du passé. Nous remercions également de leurs efforts toutes les parties, en particulier les dirigeants régionaux, le Président Kenyatta du Kenya, le Président Omar Al-Bashir du Soudan et le Président Yoweri Museveni de l'Ouganda. Nous saluons aussi l'ancien Président du Mali Alpha Oumar Konaré, pour son action et sa contribution. Grâce à eux, un nouveau chapitre a pu s'ouvrir. Nous les invitons à continuer de travailler avec dévouement afin de préserver cette petite victoire qui n'en est pas moins grande.

Enfin, dernier point mais non des moindres, nous saluons la libération des 10 travailleurs humanitaires qui avaient été enlevés le 25 avril à proximité de la ville de Yei et qui ont été transportés à Djouba sains et saufs.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, ma délégation tient à remercier M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2018/609).

En ce qui concerne les derniers événements politiques, nous saluons le rapprochement entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar. Les récentes rencontres entre les deux dirigeants donnent de l'espoir

à un peuple qui a été dévasté par le conflit. La Bolivie se félicite de l'accord établissant un cessez-le-feu permanent, qui doit prendre effet dans quelques heures. Nous appelons à sa mise en œuvre et espérons que les parties feront preuve d'un engagement réel en faveur de la paix et de la stabilité au Soudan du Sud.

L'accord de Khartoum entre les parties au conflit sud-soudanais prévoit des éléments essentiels, tels que l'ouverture de couloirs humanitaires, le retrait des troupes, la séparation des forces et la libération de prisonniers politiques, en plus d'une période de transition de 39 mois pour organiser des élections nationales. Tous ces éléments doivent être mis en place le plus rapidement possible. Nous nous félicitons que les parties aient pu s'entendre sur un délai raisonnable pour la préparation adéquate des élections.

Toutefois, en dépit de ces progrès, il est vrai que la situation au Soudan du Sud demeure des plus critiques. La détérioration de la situation en matière de sécurité et la complexité de la situation économique du pays aggravent plus encore la crise humanitaire, qui est de plus en plus difficile à gérer et touche plus de la moitié de la population sud-soudanaise. D'après les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il y a 7 millions de personnes qui ont besoin d'assistance humanitaire et des millions de personnes déplacées et de réfugiés dans les pays voisins sont confrontés à un manque de services de base et à une insécurité alimentaire grave.

En outre, le Soudan du Sud est devenu l'un des endroits les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Nous condamnons fermement l'attaque perpétrée contre la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) le 26 juin, qui a causé un mort dans les rangs de la Mission. Nous exprimons nos condoléances à sa famille. Nous appelons les parties à respecter le droit international humanitaire et à garantir un environnement opérationnel optimal pour la MINUSS.

De même, nous saluons les efforts déployés par le Service de la lutte antimines (SLAM), en collaboration avec la MINUSS, pour retirer et détruire les engins explosifs. Ce travail contribuera à la réinstallation des personnes déplacées et à la création de conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous déplorons la mort d'un membre du SLAM dans l'exercice de ses fonctions et exprimons nos condoléances à sa famille.

Face à une situation aussi complexe, nous sommes conscients qu'il est très difficile de trouver des solutions immédiates. Toutefois, l'accord de Khartoum constitue une réponse à la situation actuelle. En tout état de cause, les progrès ne peuvent rester à l'état d'intentions. Nous réaffirmons une fois de plus que le leadership et la volonté politiques seront indispensables pour assurer la pleine mise en œuvre de ces accords.

Nous saisissons, par ailleurs, cette occasion pour saluer l'action des organisations régionales, ainsi que les efforts et la détermination de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine, qui, par le biais d'une médiation constante entre les parties et le forum de haut niveau pour la revitalisation, ont pu établir un dialogue inclusif et amené les parties à entamer des pourparlers sur leurs principaux différends.

De même, nous encourageons les organisations régionales, sur la base des rapports du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, à prendre des mesures contre ceux qui entravent le processus de paix et ne mettent pas en œuvre les accords conclus.

Pour terminer, nous exprimons notre gratitude aux membres de la MINUSS et à toute l'équipe des Nations Unies pour leur engagement en faveur du peuple sud-soudanais et pour le travail qu'ils accomplissent dans un environnement sécuritaire très difficile et complexe.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance ainsi que des précieuses informations fournies aujourd'hui par la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita.

Le Pérou a de grandes attentes en ce qui concerne le dialogue direct entre le Président Salva Kiir et M. Riek Machar. Nous nous félicitons de la déclaration d'accord qui a été signée entre les parties au conflit sud-soudanais hier à Khartoum. Nous espérons qu'elle permettra de mettre le pays sur la voie d'une paix durable.

Nous voulons croire que les prochains cycles de pourparlers permettront de résoudre les questions de gouvernance et de sécurité du pays et de parvenir à un accord sur la proposition formulée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) concernant le règlement de ces questions. Nous tenons à saluer le rôle important joué par l'IGAD, par le biais de son forum de haut niveau pour la revitalisation, ainsi que par l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et plusieurs dirigeants de la région, pour faciliter le

dialogue entre les parties sud-soudanaises. Nous les encourageons à persévérer dans leurs efforts afin de parvenir à un accord inclusif, transparent et viable.

Nous soulignons l'importance de l'assistance et de l'appui régionaux et internationaux pour veiller à ce que, cette fois, les engagements pris en faveur de la paix soient pleinement respectés et mis en œuvre au profit d'une population qui est confrontée à l'une des pires crises humanitaires à l'heure actuelle. Dans l'immédiat, cela suppose le respect du cessez-le-feu permanent, l'ouverture de couloirs humanitaires et la libération des prisonniers de guerre et des détenus politiques.

Nous devons rappeler que le conflit au Soudan du Sud a provoqué le déplacement de plus de 4 millions de personnes, et qu'il est estimé que 7 millions de personnes seront confrontées à une grave insécurité alimentaire dans les mois à venir. Pour être pérenne, la paix devra permettre de répondre à leurs besoins urgents et de leur assurer un avenir de développement. Nous aimerions ici exprimer notre préoccupation face aux graves difficultés auxquelles se heurte l'acheminement de l'aide humanitaire à la population. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/609) fait état d'attaques meurtrières, de détentions, de tracasseries bureaucratiques, de frais indus et d'intimidation et de harcèlement des travailleurs humanitaires. Tout cela doit cesser.

Nous tenons à saluer le travail des organisations humanitaires et de leurs travailleurs. Nous regrettons profondément la mort d'un Casque bleu bangladais suite à l'attaque d'un convoi humanitaire cette semaine. Cette attaque doit faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent être traduits en justice.

Nous saluons les efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour protéger les civils et soulignons l'initiative prise avec le Programme des Nations Unies pour le développement en vue de créer une unité spécialisée dans les droits des femmes et des enfants, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action pour prévenir, atténuer et combattre les cas de violences sexuelles liées au conflit. Nous notons avec une inquiétude particulière la nette hausse des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et des atteintes à ces droits ces derniers mois, alors même que des négociations pour relancer le processus de paix sont en cours.

En conclusion, nous tenons à dire qu'on ne peut pas rester indifférent à la mort de 383 civils – parmi lesquels des personnes âgées, des personnes handicapées

et des enfants – en conséquence directe du conflit ni aux violences sexuelles liées au conflit dont ont été victimes 278 femmes et filles. Ces crimes horribles doivent cesser et les responsables doivent être traduits en justice.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita de sa mise à jour très complète sur la situation au Soudan du Sud, ainsi que de ses efforts inlassables, et ceux de sa talentueuse équipe, pour instaurer la paix en Afrique. Je voudrais formuler les observations et recommandations suivantes.

Comme d'autres délégations, le Kazakhstan se félicite de la signature de la déclaration d'engagement de Khartoum par les parties au conflit. Nous saluons vivement les efforts concertés de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ainsi que les efforts de médiation des dirigeants du Soudan et de l'Ouganda, qui ont contribué à la conclusion de cet accord de paix. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour parvenir à une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud. Le conflit a ruiné l'économie et des millions de personnes ont fui leurs foyers pour survivre. Les opérations militaires se sont intensifiées à l'approche de la saison des pluies et la violence contre les civils est généralisée. Les travailleurs humanitaires et le personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sont toujours sur place, mais les opérations d'aide humanitaire demeurent perturbées et près de la moitié de la population souffre de la faim et de la malnutrition.

Dans ce contexte, le Kazakhstan espère que l'accord de paix contribuera à instaurer la confiance entre les parties sud-soudanaises et à empêcher une nouvelle aggravation de la crise humanitaire et économique que connaît le Soudan du Sud. Nous nous félicitons d'apprendre que le Président Kiir et M. Machar se sont tous deux engagés à respecter l'accord. Nous comptons sur eux pour transformer leurs paroles en actes.

Nous voulons que cessent toutes les hostilités et que l'accès humanitaire soit facilité et nous attendons des parties qu'elles respectent strictement le droit international, y compris le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme et le droit des réfugiés. Nous espérons également que les parties s'accorderont sur de nouvelles propositions de rapprochement d'ici la fin des pourparlers en cours à Khartoum. Nous pensons par ailleurs que les négociations politiques devraient se dérouler en parallèle de la

réconciliation intercommunautaire et du renforcement de la confiance entre les populations locales, ainsi que de la mise en œuvre de stratégies globales pour le développement économique et le renforcement de la résilience, avec la pleine participation des femmes et des jeunes.

En ce qui concerne les négociations à venir sur le renouvellement du régime de sanctions concernant le Soudan du Sud, nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 2418 (2018). Nous réaffirmons que, dans ses délibérations sur toute mesure supplémentaire, le Conseil doit tenir compte de la position des pays de la région et des organisations régionales, à savoir l'IGAD et l'Union africaine. Il est crucial que le Conseil reste uni pour soutenir les efforts de l'IGAD et de l'Union africaine.

Pour conclure, nous condamnons fermement la récente attaque qui a visé la MINUSS, au cours de laquelle un Casque bleu bangladais a trouvé la mort. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement bangladais, et nous demandons au Gouvernement sud-soudanais d'enquêter sur cette attaque.

Je terminerai en remerciant la MINUSS de s'acquitter de ses tâches en dépit de conditions très difficiles et en félicitant le Représentant spécial du Secrétaire général au Soudan du Sud, M. Shearer, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, M. Haysom, de leurs infatigables efforts et de leur détermination à trouver une solution à la crise dans le pays.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Je voudrais remercier M^{me} Bintou Keita pour son excellent rapport.

Et je voudrais avant tout propos condamner fermement l'attaque lâche dont a été victime le convoi de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) avant-hier, 26 juin, qui a causé la mort d'un soldat du Bangladesh. J'exprime mes condoléances à la famille de la victime et au Gouvernement bangladais.

Mon pays demeure profondément préoccupé par la situation sécuritaire au Soudan du Sud, près de cinq années après le début du conflit. En effet, les affrontements persistent dans plusieurs régions du pays, entraînant des pertes en vies humaines et des déplacements de nombreux civils, en dépit de l'accord de cessation des hostilités, signé par les parties au conflit, le 21 décembre 2017. Mon pays condamne fermement ces violations de l'accord de cessation

des hostilités et appelle à nouveau les belligérants à respecter leurs engagements et à mettre un terme aux affrontements. Ma délégation s'inquiète également de la persistance des violences interethniques. Aussi, tout en saluant l'initiative de désarmement des civils prise par le Gouvernement sud-soudanais, la Côte d'Ivoire l'encourage-t-elle à redoubler d'efforts en vue d'assurer la sécurité et le bien-être des populations.

Mon pays reste convaincu qu'il n'y aura pas de paix durable au Soudan du Sud sans une solution politique négociée entre les parties prenantes au conflit. Il salue les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union Africaine et la MINUSS, afin d'amener les parties au conflit à reprendre les négociations, en vue d'un règlement politique inclusif et durable de la crise. À cet égard, ma délégation se félicite des efforts diplomatiques déployés par le Premier Ministre éthiopien, qui ont abouti à la rencontre du 20 juin, à Addis Abeba, entre le Président Salva Kiir et l'ancien Vice-Président Riek Machar. Nous nous réjouissons du fait que la médiation du Président soudanais ait abouti à la signature hier, le 27 juin, à Khartoum, par les parties prenantes d'une déclaration dans laquelle elles s'engagent à un cessez-le-feu permanent et à poursuivre les discussions afin de parvenir à des accords portant sur le partage du pouvoir et les arrangements de sécurité. La Côte d'Ivoire voudrait saluer les bons offices des dirigeants des États membres de l'IGAD et réaffirmer qu'il appartient désormais aux acteurs du conflit sud-soudanais de respecter les engagements pris à travers la signature de cette déclaration qui représente une étape décisive dans la recherche de la paix au Soudan du Sud. Dans un tel contexte, elle soutient le déploiement d'une force de l'IGAD et de l'Union africaine, chargée de veiller au respect de l'accord de cessation permanente des hostilités, tel que mentionné dans cet accord.

La précarité de la situation humanitaire au Soudan du Sud demeure une source d'inquiétude pour la communauté internationale, avec environ 2,5 millions de réfugiés et 1,8 million de déplacés internes, faisant de la crise humanitaire dans ce pays l'une des plus graves au monde. Les organismes humanitaires, qui estiment à plus de 7 millions les personnes en situation d'insécurité alimentaire et à plus d'un million les enfants menacés de malnutrition, soulignent l'urgence nécessaire d'accroître l'aide humanitaire au Soudan du Sud. La Côte d'Ivoire remercie les organismes humanitaires pour les efforts considérables déployés en faveur des populations dans le besoin et condamne

fermement les attaques récurrentes dont sont victimes les travailleurs humanitaires. Elle exhorte les parties sud-soudanaises à garantir leur sécurité, à mettre fin aux entraves à l'assistance humanitaire et à permettre l'accès humanitaire aux populations, conformément à l'accord du 21 décembre 2017.

La situation des droits de l'homme demeure également une source d'inquiétude en raison notamment des violences sexuelles contre les femmes et de l'utilisation d'enfants soldats par les parties au conflit. Ma délégation appelle, à cet effet, à la mise en place urgente d'institutions de justice transitionnelle, en l'occurrence la création du tribunal mixte pour le Soudan du Sud, qui constituerait un outil efficace de protection des droits de l'homme et de lutte contre l'impunité.

Mon pays voudrait féliciter la MINUSS pour le travail remarquable qu'elle accomplit dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, dans un environnement particulièrement difficile. Il lui réitère son appui et l'exhorte à poursuivre ses efforts, plus particulièrement en ce qui concerne la protection des civils et des droits de l'homme. Mon pays exhorte donc le Gouvernement au respect de l'Accord sur le statut des forces, qui reste le cadre légal de coopération entre le Gouvernement et la Mission onusienne, en vue de restaurer la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Pour conclure, les derniers développements politiques nous fondent à espérer qu'une paix durable est possible au Soudan du Sud. Elle reste toutefois tributaire de la volonté politique et de l'appropriation forte du processus de sortie de crise par les dirigeants sud-soudanais, de même que d'un accompagnement régional impulsé par l'IGAD et l'Union africaine. À cet égard, mon pays invite les Nations Unies à soutenir la dynamique en cours et tous les efforts de paix engagés.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin ainsi que de votre direction avisée. Nous voudrions aussi émettre le vœu que votre pays gagne la coupe du monde de football dans quelques jours. Je voudrais aussi saluer la présence de la Sous-Secrétaire générale aux opérations de paix, M^{me} Bintou Keita.

Le mardi 26 juin nous est parvenue la triste nouvelle de la mort du lieutenant Ashraf Siddiqi,

officier du maintien de la paix, tué alors qu'il escortait un convoi humanitaire dans la zone de Yeï. Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour présenter nos sincères condoléances à sa famille, au Gouvernement et au peuple bangladais, ainsi qu'à la famille des Nations Unies en général. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud coopérera avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour veiller à ce que ceux qui ont commis ce crime soient identifiés et traduits en justice.

Le mois dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2418 (2018) qui était, comme nous le croyions à l'époque, malavisée et prématurée, car les négociations de paix menées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) étaient en cours et on devait donner au processus de paix une chance d'aboutir. Nous avons affirmé le mois dernier qu'il y a avait une lueur au bout du tunnel de la paix.

Nous sommes heureux de dire aujourd'hui que cette lueur est plus éclatante encore que le mois dernier. Nous sommes ravis d'informer le Conseil de sécurité que des nouvelles positives nous sont parvenues hier de Khartoum, à savoir que les parties belligérantes, toutes les parties en conflit au Soudan du Sud, ont signé un déclaration de paix – et il ne s'agit pas simplement d'un arrangement bilatéral entre Salva Kiir et Riek Machar – dans laquelle elles se sont engagées à œuvrer de concert pour apporter la paix aux Sud-Soudanais. Le document signé n'est, certes, qu'un cadre pour la paix, mais nous espérons et nourrissons un grand optimisme qu'un accord de paix final sera conclu dans un avenir très proche. Je voudrais annoncer que le Président Salva Kiir va décréter dans les toutes prochaines heures un cessez-le-feu global sur tout le territoire du Soudan du Sud.

Dans l'intervalle, nous voudrions demander au Conseil et, par son entremise, aux autres entités et acteurs internationaux concernés par la situation au Soudan du Sud, d'appuyer pleinement le processus de paix mené actuellement en toute bonne foi par l'IGAD à Khartoum. Il est important que l'on sache que le Conseil de sécurité appuie pleinement le processus de paix au Soudan du Sud, et qu'il n'est pas seulement prompt à attribuer le blâme et à imposer des sanctions chaque fois qu'il y a un recul dans le processus de rétablissement de la paix.

Pour terminer, nous voudrions remercier les dirigeants de l'IGAD et les membres du Conseil de sécurité de l'effort supplémentaire qu'ils ont fait pour donner une chance à la paix au Soudan du Sud. Leur

patience et leur persévérance seront bientôt dûment récompensées par un accord qui sera acceptable et applicable.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y plus d'orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.